



Bulletin d'information

Volume No 14 – numéro 3

Le 16 novembre 2011

Julie Gaudreault, agente d'information

Des nouvelles de la démocratie scolaire à la Commission scolaire des Phares

Lors de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares tenue le lundi 26 septembre 2011, le conseil a résolu de procéder à l'engagement de Mme Annie D'Anjou, éducatrice en service de garde, de Mme Joyce Poirier, préposée aux élèves handicapés, de Mme Claudia Vallières, technicienne interprète, parmi son personnel de soutien régulier temps plein. Il a également été résolu de procéder à l'engagement de M. Roberto Parent, enseignant en formation professionnelle agrotechnique et de Mme Sylvie Gauthier, enseignante en formation professionnelle en santé, membres du personnel enseignant en formation professionnelle régulier temps plein.

Le conseil des commissaires a aussi résolu d'engager les personnes suivantes à compter du 25 août 2011 :

- Mme Chantal Quimper, enseignante à l'école Saint-Jean
- Mme Annie D'Amours, enseignante à l'école de l'Écho-des-Montagnes
- Mme Véronique Poulin, enseignante à l'école des Alizés
- Mme Mélanie Chénard, enseignante à l'école des Alizés
- Mme Véronique Gignac, enseignante à l'école des Alizés
- Mme Isabelle Chassé, enseignante à l'école des Alizés
- Mme Julie Côté, enseignante à l'école des Alizés
- Mme Nancy Canuel, enseignante à la l'école des Alizés
- Mme Valérie Devost, enseignante à l'école Lavoie
- Mme Brigitte Tardif, enseignante à l'école Lavoie
- Mme Isabelle Gaudreault, enseignante à l'école du Portage-de la Rivière
- Mme Amélie Roy, enseignante à l'école du Portage-de l'Arc-en-Ciel
- Mme Cathy Lévesque, enseignante à l'école de la Rose-des-Vents
- Mme Marie-Andrée Banville, enseignante à l'école Boijoli
- Mme Pénélope Pelletier, enseignante à l'école de la Colombe
- Mme Julie Grenon, enseignante à l'école de la Colombe

- Mme Dory's Tremblay, enseignante à l'école Paul-Hubert
- Mme Geneviève Bernier, enseignante à l'école Paul-Hubert
- Mme Marie-Ève Forest, enseignante à l'école Paul-Hubert
- Mme Marie-Hélène Savard, enseignante à l'école Paul-Hubert
- Mme Karine Rouleau, enseignante à l'école des Hauts-Plateaux-de la Source
- Mme Catherine Bouillon, enseignante à l'école des Hauts-Plateaux-de la Source

Le conseil des commissaires, lors de cette séance, a également résolu d'adopter une modification à la *Politique sur la probité et la vérification des antécédents judiciaires*, telle que présentée par le directeur des Services des ressources humaines. Il a aussi résolu d'adopter le *Rapport des décisions prises dans le cadre des règlements de délégation des fonctions et des pouvoirs pour la période du 1^{er} mars au 30 juin 2011*.

À la suite de la démission de M. Daniel Thibeault, commissaire de la circonscription no 18, à compter du 1^{er} octobre 2011, le processus de comblement du poste est en cours.

Le poste de directrice ou de directeur adjoint de l'école Paul-Hubert est vacant et il a été résolu par le conseil des commissaires de former un comité de sélection pour son comblement. Il sera composé

- de trois commissaires,
- de la direction de l'école Paul-Hubert,
- du directeur général,
- de la directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs et
- du directeur des Services des ressources humaines.

Il est également résolu de désigner les trois commissaires suivants pour former le comité de sélection :

- Mme Pauline Michaud
- Mme Noëlla Bourdages
- M. Patrice Cayouette

Le conseil des commissaires a également nommé le commissaire Daniel Arseneault pour agir comme substitut dans ce comité de sélection.

Un comité de parents renouvelé à la Commission scolaire des Phares pour l'année scolaire 2011-2012

La première rencontre des nouveaux membres du comité de parents 2011-2012 de la Commission scolaire des Phares a eu lieu le mardi 11 octobre dernier. Une activité d'accueil a été

prévue pour permettre aux membres de faire connaissance, d'exprimer leurs attentes par rapport au comité et de se familiariser avec leur implication. M. Gaston Rioux, ex-président du

comité de parents et maintenant président de la Fédération des comités de parents du Québec, a présenté un résumé des réalisations et des projets à venir du comité de parents. Le [Rapport annuel du comité de parents pour l'année 2010-2011](#) est disponible sur le site Internet de la Commission scolaire des Phares, de même que toute l'information et les procès-verbaux des réunions tenues par le comité de parents.

La nomination des officiers a eu lieu lors de cette rencontre :

- Présidence : Mme Micheline Lizotte
- Vice-présidence : M. Martin Veillette
- Agente d'information : Mme Élisabeth Beaudoin
- Secrétariat : Mme Annie Morin
- Trésorerie : M. Pascal D'Astous
- Relationniste : M. Claude Lévesque

Les commissaires parents sont, pour l'ordre primaire, M. Claude Lévesque et, pour l'ordre secondaire, Mme Micheline Lizotte. Les délégués à la Fédération des comités de parents du Québec sont M. Michel Pineau (1^{er} substitut : M. Yve Rouleau, 2^e substitut : Mme Katie Bérubé). La déléguée au comité de transport est Mme Élisabeth Beaudoin (substitut : Mme Kathleen Baker).

Bravo et merci à tous ces parents ! Un merci tout spécial à MM. Gaston Rioux, Patrice Cayouette et Yve Rouleau, ainsi qu'à Mmes Ann Marchand et Yannick Ouellette, membres de l'exécutif sortants, pour leur indispensable implication et leur précieuse collaboration au cours de toutes ces années au sein du comité de parents.

Semaine des professionnelles et professionnels de l'éducation



La Commission scolaire des Phares tient à souligner la Semaine des professionnelles et professionnels de l'éducation, du 21 au 25 novembre 2011, sous le thème « Des services professionnels à votre échelle », en

remerciant sincèrement tous les membres de son personnel professionnel pour leur travail. Voici le message de la direction générale et du président de la CSDP :

*Membres du personnel professionnel
de la Commission scolaire des Phares,*

Vous assumez quotidiennement des fonctions de conseil auprès des services administratifs et pédagogiques de notre commission scolaire ou directement auprès des élèves. L'expertise que vous développez chaque jour et que vous mettez à profit dans le support que vous offrez et la formation que vous

dispensez, tant aux membres du personnel de notre commission scolaire qu'aux élèves, sont essentiels à la qualité de l'éducation publique.

Nous en connaissons la valeur et en reconnaissons l'importance. Votre professionnalisme est absolument essentiel dans la réussite éducative des élèves qui nous sont confiés et dans l'amélioration constante des services que nous offrons.

Dans le cadre de la Semaine des professionnelles et professionnels de l'éducation, nous tenons à vous témoigner notre estime et notre gratitude pour votre professionnalisme et pour la qualité de votre engagement dans l'éducation publique.

M. Raymond Tudeau
Président

M. Jean-François Parent
Directeur général

Des échanges fructueux lors de la rencontre régionale de la Tournée de la Fédération des commissions scolaires du Québec dans l'est du Bas-Saint-Laurent

Près de 60 participants ont donné vie à la rencontre régionale de la Tournée de la Fédération des commissions scolaires du Québec dans l'est du Bas-Saint-Laurent. L'activité, initiée par la Fédération des commissions scolaires du Québec, s'est déroulée le 28 octobre dernier à Mont-Joli, sous l'égide de la Commission scolaire des Phares et de la Commission scolaire des Monts-et-Marées. Les échanges fructueux ont permis de constater l'intérêt soutenu et l'esprit de concertation des intervenants en présence par rapport à l'éducation publique.

Aucun intervenant du milieu de l'éducation et des partenaires

régionaux ne manquait à l'appel. Parmi eux se trouvaient des parents membres de conseils d'établissements, des représentants syndicaux, des élus municipaux, des représentants d'élus provinciaux et fédéraux, des intervenants de Centres locaux de développement, de Centres locaux d'emploi, de la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent, d'organismes de développement économique, des milieux de la santé, du loisir et du sport.

Un consensus remarquable s'est dégagé des discussions : les commissions scolaires de la région jouent un rôle de premier plan dans le développement de l'économie

régionale. Elles assurent la répartition juste et équitable des ressources et des services éducatifs sur l'ensemble du territoire et, de surcroît, elles sont au cœur de l'offre de services en formation professionnelle et continue. La formation et le perfectionnement d'une grande partie de la main-d'œuvre de l'avenir passe par les moyens mis à la disposition des commissions scolaires et par leur dynamisme.

La qualité des partenariats qui existent déjà entre les intervenants communautaires, municipaux, de la santé et les commissions scolaires a été soulignée et permet d'envisager une vision commune et forte de l'avenir de la région. *« Nous sommes très heureux de constater l'intérêt de nos partenaires pour l'éducation publique et l'ouverture que tous ont montrée pour un dialogue avec les élus scolaires et les commissions*



scolaires. Il est important de poursuivre ces échanges», souligne Mme Lefrançois, présidente de la Commission scolaire des Monts-et-Marées. *« Il sera également important de se rapprocher des utilisateurs des services offerts par les commissions scolaires, en particulier des parents de nos élèves, afin de les entendre. Les échanges de cette rencontre nous convainquent de la nécessité de nous faire connaître davantage, et mieux »,* estime M. Raymond Tudeau, président de la Commission scolaire des Phares.

On parle de vous !

La Commission scolaire des Phares remporte l'un des Prix d'internationalisation de l'éducation du réseau des commissions scolaires du Québec pour le recrutement d'élèves Tunisiens au Centre de formation professionnelle de Mont-Joli – Mitis



Mme Julie Potvin, entourée de M. Francis Gauthier, directeur de la Direction des affaires canadiennes et internationales, du MELS, et de M. Bertrand Michaud, directeur du Centre de formation professionnelle Mont-Joli – Mitis.

La Commission scolaire des Phares (CSDP) est fière d'annoncer qu'elle a mérité l'un des Prix d'internationalisation de l'éducation du réseau des commissions scolaires du Québec, dans la catégorie « Recrutement d'élèves étrangers », pour la réalisation d'un projet de recrutement de Tunisiens en formation professionnelle au Centre de formation professionnelle de Mont-Joli – Mitis (CFP Mont-Joli – Mitis).

«Le prix que la CSDP remporte souligne le fait que notre commission scolaire est maintenant reconnue, au Bas-Saint-Laurent et ailleurs au Québec, pour son expertise non seulement pour le recrutement, mais aussi pour l'accueil et le suivi des dossiers d'élèves en formation professionnelle», commente Mme Julie Potvin, directrice adjointe au Centre de formation Rimouski-Neigette (CFRN) et conseillère pédagogique responsable du dossier ayant reçu le prix, avec M. Bertrand Michaud, directeur du Centre de formation professionnelle Mont-Joli – Mitis, au nom de la CSDP. À l'automne 2010, quatre élèves tunisiens ont été accueillis au CFP Mont-Joli – Mitis pour entreprendre des formations en Mécanique agricole (1), en Production laitière (1) et en Soudage-Montage (2). Ils devraient recevoir leur diplôme au cours de la présente année scolaire. La venue de ces élèves est le fruit d'une démarche de recrutement et de réseautage auprès de partenaires de l'étranger.

Tout a débuté lors de la participation de la CSDP aux Salons de la formation à Tunis et à Sousse, en Tunisie, à l'automne 2008, avec l'aide de la coopérative Éducation internationale. Après avoir conclu une convention de partenariat avec l'Agence de vulgarisation et de formation agricole tunisienne, la CSDP a été en mesure, grâce à cette collaboration et à la participation de l'Agence tunisienne de la formation professionnelle et d'un consultant, de procéder à la sélection de ces élèves. Les critères de sélection étaient, entre autres, l'expression en français et la capacité d'adaptation. D'autres candidats ont présenté leur dossier depuis. Deux nouveaux élèves

étrangers sont arrivés en formation professionnelle pour les années scolaires 2011-2012 et 2012-2013, alors qu'un troisième a déposé son dossier et devrait être admis sous peu.

Ces démarches de recrutement ont des suites très intéressantes pour le réseau de l'éducation dans l'Est du Québec, car quatre commissions scolaires de la région ont accompagné la CSDP dans ses démarches de recrutement à l'étranger l'an dernier. «La CSDP entrevoit donc la poursuite à long terme de ces démarches de recrutement à l'étranger, notamment en Guadeloupe. Nous comptons mettre en valeur l'expertise acquise depuis trois ans. Tout le processus de recrutement et l'accueil des élèves étrangers ne sont pas intégrés dans un établissement scolaire tant et aussi longtemps que celui-ci n'a pas réalisé l'ensemble d'un cycle, c'est-à-dire au moins une année. Nous avons vécu toutes les étapes et sommes parmi les premiers au Québec à les avoir vécues. Grâce à cette expertise, nous réussissons désormais à accompagner à distance et de façon assez efficace des élèves qui veulent venir étudier au Québec en formation professionnelle», mentionne Mme Potvin.

Ce concours, tenu par l'organisme Éducation internationale, une Coopérative de services de développement et d'échanges en éducation, vise à souligner les meilleurs projets d'internationalisation réalisés par les commissions scolaires. Neuf projets étaient finalistes, dans cinq catégories distinctes. Outre la catégorie «Recrutement d'élèves étrangers», on y a remis des prix dans

les catégories « Développement des affaires internationales », « Mobilité internationale », « Initiative d'internationalisation » et « Mention spéciale du jury ». Les prix ont été remis le 27 octobre 2011 à Québec dans le cadre d'une soirée de gala réunissant

des représentants de commissions scolaires québécoises, de l'Association des commissions scolaires anglophones, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ainsi que du ministère des Relations internationales.

Mme Nancy Beauchemin, enseignante à l'école L'Envol de Métis-sur-Mer, mérite l'un des Certificats d'honneur des Prix du Premier ministre du Canada : Nos plus sincères félicitations !

La Commission scolaire des Phares est particulièrement fière du fait que Mme Nancy Beauchemin, enseignante à l'école de l'Envol, de Métis-sur-Mer, a mérité, le 5 octobre dernier, l'un des Certificats d'honneur remis par le gouvernement du Canada dans le cadre des Prix du Premier ministre pour l'excellence en éducation de la petite enfance. Le conseil des commissaires, lors de sa séance du 24 octobre dernier, a résolu d'offrir ses plus sincères félicitations à la lauréate.



la capacité qu'ils démontrent à obtenir des résultats exceptionnels avec les élèves. Le comité de sélection cherche des preuves concluantes de l'apport exceptionnel des candidats dans les cinq domaines suivants : culture numérique et intégration des

TICS en classe, méthodes d'enseignement innovatrices et exemplaires, perfectionnement des compétences des élèves, réalisations et participation des élèves et dévouement et leadership de l'enseignant.

Seulement 62 personnes ont reçu ce prix cette année au Canada, dont trois au Québec. Ce certificat est accompagné d'une prime de 1 000 \$ directement versée aux lauréats. Elle peut servir au perfectionnement professionnel, à la conception d'un site Web ou à l'acquisition de matériel, de ressources documentaires et didactiques ou d'autres outils destinés à l'enseignement.

Les lauréats sont sélectionnés en fonction de l'utilisation novatrice qu'ils font des TIC (technologies de l'information et des communications) en classe, de l'excellence et de l'innovation dont ils font preuve dans leurs méthodes d'enseignement et de

Mme Beauchemin enseigne le français, les mathématiques, les sciences et technologies, de même que les arts plastiques pour les 1^{ère}, 2^e et 3^e années du primaire. Parmi les réalisations qui l'honorent, on compte sa participation, depuis maintenant cinq ans, avec ses élèves, au projet École Éloignée en Réseau, grâce auquel des élèves d'une petite école sont jumelés à d'autres afin de travailler ensemble et de se créer un groupe d'appartenance. Les élèves de Mme Beauchemin ont également participé à différents concours afin d'amasser des fonds pour les projets de leur école. Ils ont notamment produit un documentaire sur la vie des

ancêtres de leur communauté. Depuis maintenant 10 ans, Mme Beauchemin forme également une brigade d'experts TIC afin que ses élèves se familiarisent avec différents outils. Ils mettent régulièrement à jour le site Web de leur école.

Les commentaires élogieux de son entourage témoignent de l'authenticité de son engagement et de la qualité de son enseignement. «Nancy a un don particulier pour créer les conditions afin que ses élèves s'engagent dans des tâches significatives tout en tenant compte de leurs caractéristiques cognitives, affectives et sociales. Au cœur de sa démarche, elle habilite les élèves à travailler en coopération », commente la direction de l'Envol. Une ancienne élève résume son attachement à

cette enseignante : « Nancy a été ma première fenêtre sur le monde. Nancy avait confiance en vous, elle vous donnait de la tendresse au bon moment. Elle me fascinait ».

La date limite pour présenter une candidature pour l'édition 2011-2012 des Prix du Premier ministre pour l'excellence en éducation de la petite enfance est le **30 novembre 2011**. La version complète des lignes directrices et du formulaire de mise en candidature 2011-2012 sont disponibles sur le site Web des Prix du Premier ministre au www.ppm.qc.ca. On peut également communiquer avec l'organisation au 613 946-0651 ou par courriel au pmaece-ppmepe@qc.ca pour demander un exemplaire.

L'Aquarelle a inauguré sa nouvelle cour d'école

L'école primaire de l'Aquarelle a inauguré en septembre sa nouvelle cour d'école. L'ajout de nouveaux jeux et la remise à neuf des anciens ont été réalisés au cours de l'année dernière. Pour souligner la fin des travaux, lors de l'inauguration, chaque classe de l'école a reçu un bac contenant du matériel pour animer les récréations des élèves de différentes façons. Les enfants pourront s'amuser avec les diabolos, cordes à danser, akis, craies, bâtons fleur et ballons divers qui leur ont été remis. « Les sourires et l'impatience qu'on lisait sur les visages des élèves en disaient long sur leur satisfaction de voir leur cour d'école devenir un lieu plus accueillant et l'heure de la récréation un moment plus dynamique »,

commente Mme Marie-France Hins, directrice de l'Aquarelle.



Dans l'ordre habituel, au premier plan, Mme Marie-France Hins, directrice de l'école de l'Aquarelle, avec deux élèves. Derrière, M. Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles de la Commission scolaire des Phares, avec un parent d'élève

La restauration de la cour d'école de l'Aquarelle a été possible grâce à de nombreux commanditaires, dont la Caisse populaire Desjardins de Rimouski et la Fondation Maurice

Tanguay. Le support offert par M. Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles de la Commission scolaire des Phares, par les enseignants et par les parents membres du comité de revitalisation de la cour d'école, de même que l'apport des éducateurs physiques dans la préparation des bacs de jeux pour les élèves ont été essentiels pour mener à bien ce projet.

À propos de l'école de l'Aquarelle

L'Aquarelle reçoit des élèves du préscolaire à la sixième année du primaire. Elle peut compter sur une équipe-école solidaire et à l'écoute des besoins des jeunes. C'est une école verte Brundtland où la solidarité, le pacifisme, l'écologie et la démocratie sont au cœur des interventions éducatives. Elle offre plusieurs activités sur l'heure du dîner, dont les midis-anglais, le tennis, les midis-flûte, le chant choral et les midis-danse.

Les élèves de la Formation préparatoire au travail (FPT 2) de l'école Paul-Hubert forment une coopérative : Vélo Maniac Jeune Coop

Le jeudi 6 octobre dernier, les élèves de la Formation préparatoire au travail 2 (FPT 2) de l'école Paul-Hubert ont tenu l'assemblée générale d'organisation de leur coopérative jeunesse, la Vélo Maniac Jeune Coop. Les 19 élèves membres étaient accompagnés par la Coopérative de développement régional Bas-Saint-Laurent Côte-Nord dans cette démarche.

Les objectifs de ce projet éducatif sont d'inculquer les valeurs coopératives aux jeunes de la FPT 2, de leur permettre d'acquérir une première expérience d'emploi et de développer les habiletés nécessaires au travail d'équipe. Lors de l'assemblée générale d'organisation, les élèves, âgés de 16 et de 17 ans, ont voté la constitution de leur conseil d'administration.



Les membres de la Vélo Maniac Jeune Coop, entourés des membres du personnel qui les encadrent. Crédit photo : Thérèse Martin

Selon M. Raymond Lepage, enseignant, « se présenter en public et faire valoir ses qualités afin de représenter les membres de la coopérative sont des gestes très significatifs pour ces élèves ». En plus de se familiariser avec le monde du travail, les 19 membres de Vélo Maniac Jeune Coop apprendront à réparer les vélos reçus en don de la part des organismes Le Poids vert et Rimouski Ville cyclable. Ils les remettront par la suite aux jeunes dans le besoin.

La FPT prévoit un stage en entreprise. Après un ou deux essais, chaque élève est en mesure de prendre une décision à propos de son orientation professionnelle. « Les élèves, après leur

passage à la FPT, sont mieux outillés pour entrer sur le marché du travail. Le fait de pouvoir choisir un métier à la suite d'un ou de deux stages les satisfait. On ne les oblige pas à emprunter une voie plutôt qu'une autre. On les accompagne pour qu'ils puissent faire un choix plus éclairé », conclut M. Lepage.

Des outils ont été achetés pour l'atelier de réparation, en collaboration avec la Commission scolaire des Phares et l'entreprise Vélo Plein Air de Rimouski. Les élèves de la FPT 2 en formation sont encadrés par trois enseignants, une éducatrice et deux stagiaires de l'école Paul-Hubert et ils recevront les enseignements techniques d'un technicien de chez Vélo Plein Air.

Le CLAC dévoile les gagnants de la 5e édition de l'Écorce fabuleuse



1^{ère} rangée : Les gagnantes : Mélina Gagné-Pelletier, Léonnie Bérubé, Catherine Bouchard, Amélie Côté, Ève Collin, Aube Lévesque-Sirois, Maggie Ménard, Laurence Soucy et Sarah Roussel. **2^{ème} rangée** : Nathalie Landreville, membre du jury, Cylia Themens, coordonnatrice du CLAC, les gagnantes Vanessa Bouffard Thibault et Hortence Beaudoin, Mado Dugas directrice des Services éducatifs de la Commission scolaire des Phares, Daniel Langlais directeur général du Carrefour Jeunesse emploi Mitis, Alain Martineault, président de Société nationale de l'Est du Québec, Jean Bélanger, Maire de Mont-Joli et Julie Boivin, directrice générale du CLAC. **3^{ème} rangée** : Dominique Demers, écrivaine jeunesse, Sandra Théberge, directrice adjointe des Services éducatifs de la Commission scolaire des Monts-et-Marées, Lyne Arguin du Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent, Diane Dubé, coordonnatrice régionale

Télé-Québec, Annie Landreville, membre du jury, Alain Rioux, vice-président de l'Unité régionale du Loisir et du Sport du Bas-Saint-Laurent, Alexander Reford, directeur des Jardins de Mérit et président du CLAC, Christine Portelance, directrice du Module de Lettre (1^{er} cycle) de l'UQAR, Jean-Rémi Dupont, membre du jury et Guy Caron, député fédéral de Rimouski-Neigette-Témiscouata-Les Basques.

Plusieurs élèves de niveau secondaire au Bas-Saint-Laurent ont tenté leur chance au concours d'écriture l'Écorce fabuleuse, tenu par le Carrefour de la littérature, des arts et de la culture. Le jury a sélectionné douze gagnants, dont sept sont des élèves fréquentant les écoles de la

Commission scolaire des Phares. Nous félicitons chaleureusement nos récipiendaires des bourses d'écriture de l'Écorce fabuleuse et les encourageons à poursuivre leurs efforts dans la pratique de l'écriture, une excellente façon d'améliorer sa maîtrise de la langue française.

Grandes gagnantes, catégorie 1^e et 2^e secondaire (bourses d'écriture de 300 \$), CSDP :

- **Sarah Roussel**, école secondaire du Mistral, Mont-Joli
- **Ève Collin**, école Boijoli, Saint-Narcisse
- **Catherine Bouchard**, école La Source, Les Hauteurs

Grande gagnante, catégorie 3^e et 4^e secondaire (bourse d'écriture de 300 \$), CSDP :

- **Maggie Ménard**, école Paul-Hubert, Rimouski

Gagnante, catégorie 1^e et 2^e secondaire (bourses d'écriture de 200 \$), CSDP :

- **Aube Lévesque-Sirois**, école Boijoli, Saint-Narcisse

Gagnante, catégorie 3^e et 4^e secondaire (bourse d'écriture de 200 \$), CSDP :

- **Hortence Beaudoin**, école Paul-Hubert, Rimouski

Gagnante, catégorie 5^e secondaire (bourse d'écriture de 200 \$), CSDP :

- **Amélie Côté**, École Paul-Hubert, Rimouski

En plus de recevoir une bourse d'écriture, les jeunes gagnants ont eu la chance d'entendre l'auteure jeunesse Dominique Demers lire leurs textes. Les textes gagnants ont été publiés dans le cahier littéraire *L'Écorce fabuleuse*. Le CLAC s'associe

au *Mouton Noir* afin de diffuser ce cahier, qui sera distribué en **10 000 exemplaires** à travers le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie. Il est également possible de consulter le cahier littéraire *L'Écorce fabuleuse* sur [le site Internet du CLAC](#).



Résultats de la 2e édition du Marche-Ô-Bic pour l'école du Havre-Saint-Rosaire

Les entreprises et les organismes du Bic ont démontré un soutien extraordinaire lors de cette seconde édition de la campagne de financement majeure qu'est le Marche-Ô-Bic pour l'école du Havre – Saint-Rosaire. C'est grâce à la collaboration de tous les élèves de l'école et des nombreux partenaires corporatifs de la communauté bicoise que nous pouvons vous annoncer que la deuxième édition du Marche-Ô-Bic a permis d'amasser un montant de près de 14 000 \$.

MERCI de votre générosité !

La mobilisation des membres de la communauté est primordiale pour la réussite de nos jeunes. Elle stimule et encourage chaque personne à s'impliquer plus activement. La santé globale et en particulier l'estime de soi sont des éléments essentiels pour contrer la démotivation et le décrochage scolaire. *« Ensemble, nous pouvons faire une différence et faire de notre école un milieu dynamique et solidaire. C'est un beau défi collectif, un projet positif pour la communauté bicoise. Vous pouvez aussi être assuré du dévouement de l'ensemble de l'équipe-école pour*

soutenir nos jeunes dans leur cheminement scolaire », commente Mme Diane D'Astous.

MERCI de votre solidarité !

La réponse du milieu Bicois à notre marchathon a encore une fois été très encourageante cette année. La présence de représentants du Club Lions, des radios AM et l'accueil des représentants du Parc national du Bic a encore une fois été plus qu'encourageant. Nous gardons le cap afin de faire de ce moyen de financement un projet récurrent et à l'image de notre projet éducatif qui valorise l'engagement personnel et communautaire, la communication de qualité ainsi que le bien-être des élèves.

MERCI de votre engagement !

Le comité organisateur 2011 :

- Ève Lavoie, parent bénévole, responsable du comité
- Diane D'Astous, directrice de l'école
- Anne Paré, enseignante
- Nadine Brisson, enseignante
- Annie Perreault, enseignante
- Yvan Poulin, enseignant au secondaire
- Julie Roberge, parent bénévole

